



Formalités de vente de vehicule de circuit

Par **MAXOUDECARCA**, le **28/02/2012** à **16:11**

Bonjour,

J'ai achete un vehicule destiné à rouler sur circuit qui était précédemment immatriculé ; l'ancien propriétaire s'était engagé a me faire parvenir un certificat de vente et la carte gri se ; Il ne l'a jamais fait ; De ce fait je me retrouve dans l'impossibilité de prouver que ce vehicule m'appartient ; quels sont les recours que je possède et en vertu de quels textes de loi ?

Merci de votre réponse